

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL



Agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
Comité Régional Occitanie



Comité Départemental de la Haute- Garonne



COMPTE- RENDU

75^{è m e} Congrès Départemental

Samedi 16 novembre 2024 - Bessières

En présence de

- *219 Sociétés affiliées au Comité de la Haute-Garonne,*
- *Mr Cédric MAUREL, Maire de Bessières,*
- *Mr Eric DECOSTER, Président du Club de Bessières,*
- *Mr Raymond LE MANACH, Président du CD 31,*
- *Mmes et Mrs les Présidents et Dirigeants de Clubs,*
- *Mmes et Mrs les Membres du CD 31*

Mr Raymond Le Manach, Président du CD31,

Chers responsables de clubs du département, Chers élus du Comité de la Haute-Garonne, chers amis,

C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que je vous accueille aujourd'hui à Bessières à l'occasion de ce 75^e congrès annuel du Comité Départemental de la Pétanque et du Jeu Provençal. Soyez tous les bienvenus dans notre commune !

Je tiens tout particulièrement à remercier Monsieur Raymond Le Manach, Président du Comité Départemental, pour avoir choisi notre ville pour cet événement majeur. Raymond, je suis ravi de te retrouver ici, et je sais combien cet événement est crucial pour la vie du comité. C'est d'ailleurs en 1951 que le Comité Départemental de la Haute-Garonne a vu le jour, posant les bases d'une organisation forte et structurée qui a permis à notre sport de prospérer jusqu'à aujourd'hui.

Je dis notre sport, car même si je ne suis pas licencié, comme de nombreuses personnes dans le monde, j'ai et je joue à certaines occasions. C'est un des rares sports qui est le sport de tous. Tout le monde a un jour avec ou sans licence, attrapé une boule et un cochonnet à l'occasion d'un repas de famille ou d'une fête de village pour les jeter sur un terrain parfois pas adapté, pour passer un bon moment. Parfois cela ouvre des débats qui nous font lâcher le quotidien, une boule déviée par un caillou génère un débat sans fin entre le tireur et le pointeur, parfois cela se transforme en compétitions de haut niveau, avec des carreaux parfaits du fiston de la voisine, âgé de 12 ans qui un jour pètera le record des 17 titres de champion du monde de Philippe Quintais.

Aujourd'hui, avec 219 clubs affiliés dans notre département, représentant 10 760 adhérents dont 25 % de femmes et 350 mineurs, la pétanque en Haute-Garonne est un véritable pilier du lien social. Ce sport véhicule des valeurs de partage, de respect et d'accessibilité à tous. Que l'on soit joueur de haut niveau ou simple amateur, chacun trouve sa place autour du terrain.

À Bessières, la pétanque est plus qu'un sport : c'est une véritable tradition, profondément enracinée dans notre culture locale. Notre commune a investi de manière significative dans des infrastructures de qualité pour offrir aux passionnés les meilleures conditions de jeu. Nous avons la chance de disposer d'un boulodrome de grande qualité, d'un club house convivial et d'installations couvertes permettant de jouer toute l'année, quelles que soient les conditions climatiques. Ces équipements sont le reflet de l'importance que nous accordons à ce sport, et de la volonté de notre commune de soutenir activement ses joueurs. Nous sommes aussi fiers de notre club qui organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations, qui rassemblent petits et grands autour de la même passion.

Je tiens également à rappeler combien il est essentiel de bien choisir et de bien accompagner les dirigeants. Vous jouez un rôle central pour la santé de nos clubs et de notre comité, et donc pour la pérennité de notre sport. Mais vous ne devez pas être laissés seuls face à cette mission importante : le bénévolat, aussi précieux soit-il, peut devenir une charge lourde sans un soutien collectif. Une gestion partagée, en transparence et en coopération, est la clé pour garantir une dynamique saine, sérieuse, mais toujours empreinte de convivialité.

Je veux aussi encourager chaque membre de notre communauté à transmettre la passion de la pétanque aux jeunes générations, mais aussi aux moins jeunes. Ce sport, accessible à tous, est une formidable occasion de combattre l'isolement et de tisser des liens sociaux. Il peut devenir une activité salvatrice pour ceux qui recherchent une manière de rompre la solitude, et il est de notre responsabilité de continuer à faire vivre cette tradition.

Pour conclure, je souhaite remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre présence et votre engagement envers la pétanque et le jeu provençal. Un grand merci à toi, Raymond, pour ton investissement sans faille. Je vais maintenant te laisser la parole pour la suite de cet après-midi, que je souhaite enrichissante et constructive pour tous.

Je vous souhaite une excellente après-midi et, qui sait, nous aurons peut-être l'occasion de discuter autour d'un verre lors du moment convivial qui clôturera cette journée.

Merci à toutes et à tous !

2 - Allocution de M. Raymond LE MANACH, Président du CD 31

Monsieur le Maire, Madame la présidente du comité régional, Mesdames et Messieurs les responsables de clubs, Mesdames et Messieurs les élus du CD31,

Bienvenue à BESSIERES.

Je remercie Monsieur le Maire et toute son équipe municipale pour nous avoir permis d'organiser ce congrès dans ce gymnase ARMONIA.

Merci à Éric DECOSTER et ses bénévoles pour leur aide depuis ce matin.

Merci au district Nord, à sa responsable Brigitte SANS, pour le travail effectué afin de garantir la réussite de ce congrès.

Bien entendu, Valérie, notre secrétaire administrative, a fait tout son possible pour que tout soit parfait, et je l'associe à mes remerciements.

Pour ceux qui n'ont pas encore voté, vous pourrez encore le faire pendant mon discours d'ouverture de ce congrès. Par contre, le scrutin sera clos quand j'aurai terminé. Donc, ne tardez pas s'il vous plaît.

La liste proposée a été validée par Denis STIBACK, responsable de la commission électorale, avant sa publication.

Avant toute chose, je tiens à rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui faisaient partie de notre famille de la pétanque et qui nous ont quittés durant cette année. Leur passion de notre jeu nous était commune. Ils vont nous manquer.

En leur mémoire, je vous demande une minute de recueillement.

† † † † † † † † † † † † †

Je vous remercie.

Le nombre de clubs affiliés en 2024 est de : 219, le nombre de clubs représentés est de : 182.

Le nombre d'absents est de : 37, le taux de présence est donc de : 83,1%.

Le quorum étant atteint, ce 75ème congrès départemental peut débuter.

C'est le premier congrès départemental qui se tient sous cette nouvelle formule, un après-midi, et qui se conclura non plus par un repas, mais par un vin d'honneur. J'espère que vous serez satisfait de cette nouveauté qui facilite les déplacements et surtout la recherche de salle. Par contre, je demanderai votre indulgence pour ce vin d'honneur car nous ne savions pas à l'avance combien de personnes seraient présentes. Nous ferons mieux l'année prochaine si vous nous donnez votre confiance.

Revenons en arrière, fin 2020, lorsque nous devions tenir notre assemblée générale à LAVERNOSE.

Un virus, venu d'on ne sait où, nous a mis à mal notre discipline sportive, en nous interdisant toute compétition durant une bonne partie de l'année 2021.

Nous en avons été réduits à nous retrouver devant nos écrans d'ordinateur, un dimanche 7 février 2021, jour choisi par Michel LE BOT pour mettre fin à son aventure de 20 ans dans ce département.

7 février 2021, où vous m'accordiez votre confiance pour un mandat de quatre ans, avec l'équipe qui m'entourait.

Rien ne nous a été épargné durant ces quatre ans.

Ce COVID qui nous faisait perdre près d'un quart de nos licenciés, soit malheureusement à cause de décès, soit parce que l'arrêt prolongé des compétitions en détournaient une partie définitivement.

Quand nous avons pu reprendre notre activité, la crise sociale et ses conséquences économiques, avec la flambée des carburants, venaient perturber de manière différente nos compétitions.

Le plus difficile restait à venir, avec la décision de la mairie de TOULOUSE de redéployer les moyens mis à la disposition des associations, et sa décision de nous demander de quitter le siège historique de notre comité.

Le coup fut rude à accepter, et la solution de relogement difficile à trouver. Je passe sur l'épisode de l'an dernier à REVEL et la demande rejetée par cette assemblée de constituer un fonds de réserve destiné à envisager une opération d'achat de bureaux.

Nous avons donc élu domicile à LABEGE, au sein de la maison des sports, depuis le mois de février.

Le mauvais sort s'acharnant sur nous, j'ai été informé il y a quelques semaines que le propriétaire de cet ensemble de bureaux le mettait en vente. La conséquence est que les locataires dont nous faisons partie devront d'ici quelques mois trouver refuge ailleurs.

Vous allez penser qu'avec cette série d'événements qui s'acharnent sur nous, la meilleure solution aurait été pour moi de dire « je termine mon mandat, et je reste chez moi, et au diable la suite des événements ». Alors oui, cette idée m'est venue à l'esprit. J'ai en effet pensé à tout arrêter. Non seulement cette répétition d'obstacles à franchir a été difficile à encaisser, mais les relations parfois compliquées avec certains membres de l'équipe qui m'entourait ont conduit à des démissions prématurées qui, bien entendu, m'ont peinée et mis à mal l'idée que je me faisais de la relation entre bénévoles.

Mais quitter cette fonction brutalement, sans certitude sur l'avenir de ce comité, et entraîner avec moi le départ de beaucoup des amis qui m'entourent était la solution de facilité, que je n'ai pas validée.

J'ai donc pris la décision de me présenter devant vous pour les quatre prochaines années, avec une équipe quelque peu modifiée. Des changements liés à des choix personnels pour certains, après plusieurs années de bénévolat, soit en raison de changements que j'ai décidés pour les raisons citées plus haut.

Nous verrons tout à l'heure si vous avez validé cette équipe pour les quatre prochaines années, avec le résultat de votre vote qui sera donné par Denis STIBACK, responsable de la commission électorale.

Le rôle qui nous incombera durant ce mandat sera de préparer l'avenir, de trouver le successeur, qu'il soit homme ou femme, qui acceptera de continuer cette aventure, et de conduire ce département pour les années à venir.

Je ne vais pas vous apprendre les difficultés rencontrées pour trouver des bonnes volontés, des femmes et des hommes en capacité de faire face à la quantité de travail que nécessite la gestion de ce comité. Les relations humaines sont un challenge difficile à relever, je peux vous l'assurer. Je ne suis pas loin s'en faut le meilleur dans ce domaine, mais j'ai fait comme je l'ai pu, avec mes défauts bien entendu. Ce sera à moi de faire le nécessaire pour que ce mandat soit celui de la transition vers une nouvelle période, plus sereine j'espère. Celui ou celle qui assurera cette continuité devra composer avec l'obligation d'une parité pas facile à établir dans notre discipline, composée d'une grande majorité de licenciés masculins. Il faut reconnaître que la tâche ne sera pas facile.

En attendant, il faut faire un retour sur l'année 2024.

Les résultats principaux ont défilé sur l'écran, avec les équipes qui ont remporté les divers championnats départementaux.

Francis RICARD dressera tout à l'heure un bilan de la saison.

Je souhaite juste revenir sur quelques événements importants qui ont jalonné cette année.

Le succès de la participation aux divers qualificatifs ne s'est pas démenti, chiffre à l'appui, malgré le désir de certains de revenir à un seul tour par catégorie. Ce débat revient chaque année sur la table, et chaque année, nous tentons de justifier notre choix. Prendre les décisions revient à ceux à qui vous avez donné votre confiance. Ce n'est pas toujours facile de contenter tout le monde, et nous devons assumer de ne pas faire plaisir à tous.

La seule chose qui me chagrine sur ce point précis, c'est d'entendre que le comité s'enrichit avec ces qualificatifs. Que ceux qui tiennent ce discours viennent assister au congrès annuel, et ils verront que c'est faux. Cette somme alimente le projet sportif validé en début du mandat précédent, qui non seulement a été reconduit mais qui sera amélioré pour les quatre années à venir, si la liste que je vous

proposé est élue. Les participations que nous versons pour tous les championnats de club ou coupe de France sont issues intégralement des qualificatifs. La totalité des 2,50 € par joueur est reversée. Je l'ai dit et je le redirai. Si un excédent voit le jour, il sera mis en réserve pour les années suivantes, si les recettes devaient être moindres.

Les championnats départementaux et régionaux se sont déroulés sans incident particulier, avec des résultats corrects pour ce qui concerne les championnats régionaux.

Le mois de mai a vu le club de REVEL accueillir le championnat régional jeunes et promotion. Il n'était pas prévu dans le calendrier régional que le CD31 reçoive cet événement, mais certaines circonstances en ont décidé autrement. Je tiens à remercier Bernard MENEGON et son équipe de bénévoles pour avoir parfaitement fait face à ce défi. Nous avons réussi ce championnat, je peux le dire, et l'ensemble des acteurs l'a confirmé.

L'échéance principale qui nous attendait, la plus difficile à réaliser était bien entendu le championnat de France triplé mixte de FENOUILLET.

L'expérience de l'année dernière avec le championnat de jeu provençal à BALMA était encore dans nos esprits. La réussite de cet événement nous obligeait à rendre une copie parfaite cette année.

Je ne peux pas aborder ce chapitre sans bien entendu citer le nom de Robert MUNGUIA. Robert, qui a pesé de tout son poids pour que la mairie de FENOUILLET accepte de relever le défi. Robert qui a donné tous les gages de réussite à la Fédération Française afin qu'elle nous accorde ce privilège.

Malheureusement, il n'a pas pu voir le résultat de son engagement.

Mais je peux vous assurer que Christine, sa femme, Nathalie, sa fille, tous les bénévoles qui nous ont rejoints ont mis tout en œuvre pour que ce championnat soit à la hauteur des espérances de Robert.

Tous ceux qui sont venus nous voir pendant ces deux jours ont pu vérifier par eux-mêmes la qualité de l'accueil qui a été fait à tous les participants.

Permettez-moi, une fois encore d'adresser mes sincères remerciements à Christine et Nathalie, pour avoir eu le courage de réussir ce pari malgré le chagrin qui les envahissait. Je pense qu'elles méritent vos applaudissements.

Restons à FENOUILLET pour vous donner mon sentiment sur l'échec que le National de jeu provençal a subi en septembre dernier.

Il nous a paru très surprenant que si peu de joueurs de notre département participent à ce National. Nous réunissons un nombre d'équipes croissant lors des championnats départementaux dans cette discipline, mais curieusement, lors du National, plus personne ! C'est bien entendu regrettable, et cet échec a conduit l'équipe dirigeante de FENOUILLET à renoncer l'an prochain à ce rendez-vous, qui sera transformé en Régional. Il est vraiment triste de voir tant d'implication de la part de ce club réduit à néant. Cela nous fait se poser beaucoup de questions.

Dans la série des mauvaises nouvelles, ajoutons que le National de jeu provençal de BALMA, qui fêtait sa quatrième année début octobre, ne sera plus reconduit lui aussi. Diverses raisons ont conduit à cet état de fait. Nous le regrettons bien entendu, d'autant plus que nous avons participé à sa création dans le cadre du projet sportif lors du mandat précédent.

La semaine prochaine verra une formation de deux jours pour quelques candidats à l'arbitrage, qui tenteront de valider l'examen départemental. Nous sommes en situation critique dans ce domaine, vous le savez. Je leur souhaite à tous de réussir, et de venir renforcer les arbitres de notre département qui sont de moins en moins nombreux. Ce sujet, dont on a déjà parlé, devient vraiment préoccupant. Faudra-t-il envisager des compétitions sans arbitres ? On peut malheureusement l'imaginer. Cela doit renforcer notre devoir à tous de protéger nos arbitres quand il le faut.

L'année se terminera par deux échéances importantes. L'élection d'une nouvelle équipe à la tête de la région Occitanie, et à la tête de la Fédération.

Pour l'Occitanie, les choses semblent assez claires, avec une liste qui sera proposée par Francis RICARD. La nouveauté est qu'une assemblée générale sera constituée de deux représentants par département, désignés parmi les licenciés de chaque département. Cette assemblée générale se tiendra chaque année. Pour 2024, ce sera à la mi-décembre, avant le congrès fédéral. Les deux représentants du CD31 que j'ai validés seront Alain PINAUD et Guy MALBERT, si nous sommes élus.

Pour la Fédération, les choses seront différentes. Vous aurez, vous présidents de club, à voter pour l'une ou l'autre des listes qui vous seront présentées. Votre vote comptera pour 50% des voix, le reste sera du ressort des présidents de comité. Vous comprenez l'importance que va avoir votre mobilisation. Vous aurez à choisir entre l'expérience de la liste proposée par Michel LE BOT, entouré d'hommes et de femmes de qualité, qui ont fait progresser notre discipline, et une deuxième liste. Je ne ferai pas d'autre commentaire sur ce moment crucial pour notre discipline. Vous aurez les cartes entre les mains.

Avant de terminer, j'ai quelques informations à vous donner :

➤ Tout d'abord, la validation de la formation des teneurs de table. Cette formation obligatoire, voulue par la Fédération permettra à celles et ceux qui occupent cette fonction d'obtenir un agrément, et d'être considérés comme des officiels sur les compétitions au même titre que les arbitres. Cette reconnaissance était attendue depuis longtemps. Je compte sur l'implication de toutes les personnes concernées pour que cette opération prévue en janvier soit une réussite pour notre département.

➤ La deuxième chose est que nous proposerons de modifier la sanction pour l'annulation de concours sans raison valable à nos yeux. Nous avons trop d'annulations de concours injustifiées. Nous devons remédier à cette situation. Mais Francis y reviendra.

➤ La troisième concerne l'affiliation 2025. L'obligation est faite pour les trois dirigeants principaux de chaque bureau de donner vos dates et lieu de naissance, notamment afin qu'un contrôle sur l'honorabilité puisse être fait. De plus, vous devrez faire votre demande de renouvellement de licence en priorité, avant que l'on puisse valider les licences de vos joueurs.

➤ Enfin, une nouveauté apparaîtra dans le calendrier 2025. Nous la devons au nouveau responsable du comité de pilotage de ce calendrier, Joël LANOTTE. Les clubs organisant des concours seront reliés par un lien hypertexte à GOOGLE MAPS. En cliquant sur le nom de la ville, vous aurez accès à l'adresse des terrains et au plan. C'est un superbe travail que Joël a réalisé et qui va grandement faciliter la recherche des lieux des concours.

Je ne serai pas plus long, car beaucoup de choses nous attendent.

Je vous remercie pour votre attention.

3 - Approbation du procès-verbal du Congrès Départemental 2023

Le compte-rendu du 74^{ème} Congrès Départemental à Revel n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

4 - Rapport moral, par Lydie LOZANO, Secrétaire Adjointe CD31

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je vous accueille aujourd'hui dans cet espace événementiel « Armonia » de la ville de Bessières, à l'occasion de ce 75^{ème} Congrès Départemental de la Haute-Garonne.

Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à Mr Cédric MAUREL, Maire de Bessières, pour son accueil chaleureux et la mise à disposition de cette belle salle. Je remercie également

Mr Eric DECOSTER, Président de la Boule Bessiéraine, ainsi que son équipe, pour le travail remarquable dans l'organisation de cet événement. Grâce à leur dévouement et leur implication, ce congrès se déroule dans des conditions idéales.

Nous sommes ravis de pouvoir partager ce moment important dans un cadre aussi agréable.

Permettez-moi de vous présenter brièvement cette belle ville de Bessières.

Située en région Occitanie, à seulement 32 km de Toulouse, au nord de la Haute-Garonne et à proximité du Tarn, Bessières se trouve au cœur du triangle Toulouse-Montauban-Albi, traversée par le Tarn. La ville réussit à préserver un cadre de vie rural tout en étant aux portes de Toulouse, offrant ainsi un équilibre entre tranquillité et dynamisme.

Bessières est en constante évolution. Déjà riche en commerces dans son centre-ville, elle s’est récemment dotée d’une nouvelle zone commerciale, « Les Portes de Bessières », où de nombreuses enseignes ont ouvert, renforçant l’attractivité de la commune. Avec ses 4 200 habitants, la ville continue de croître, attirant de nouvelles familles grâce à ses nombreux équipements sportifs et culturels, qui en font un lieu de vie dynamique et agréable.

Parmi les traditions locales, le marché de Bessières, créé en 1793, est le plus ancien de la région, offrant un aperçu du patrimoine et du savoir-faire local.

Et bien sûr, comment parler de Bessières sans évoquer la fameuse omelette géante !

Cette tradition, vieille de 45 ans, est l’évènement incontournable du week-end de Pâques.

Chaque année, ce sont 15 000 œufs qui sont utilisés pour préparer une omelette géante dans une poêle de 4 mètres de diamètre, attirant des milliers de personnes venues de tout le nord de Toulouse.

Cette tradition remonte au lundi de Pâques, lorsque les jeunes se retrouvaient sur les bords du Tarn pour déguster ensemble l’omelette. En 1973, Bernard Beilles, Président de l’amicale, eut l’idée de créer une confrérie dédiée à la préparation et à la dégustation gratuite de cette omelette géante, dans la joie et le partage. Depuis, l’évènement a pris de l’ampleur, attirant des visiteurs curieux de toute la région.

Après ces quelques mots sur la ville de Bessières, je vous propose maintenant de passer aux choses sérieuses et de nous mettre au travail. Nous avons un programme riche devant nous, et de nombreux sujets importants à aborder durant ce congrès. Travaillons ensemble dans un esprit de collaboration et de partage, afin de faire avancer nos projets et nos objectifs communs.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à débiter nos travaux.

Merci d’avoir accepté de vous joindre à nous pour ce 75ème Congrès Départemental de la Haute-Garonne.

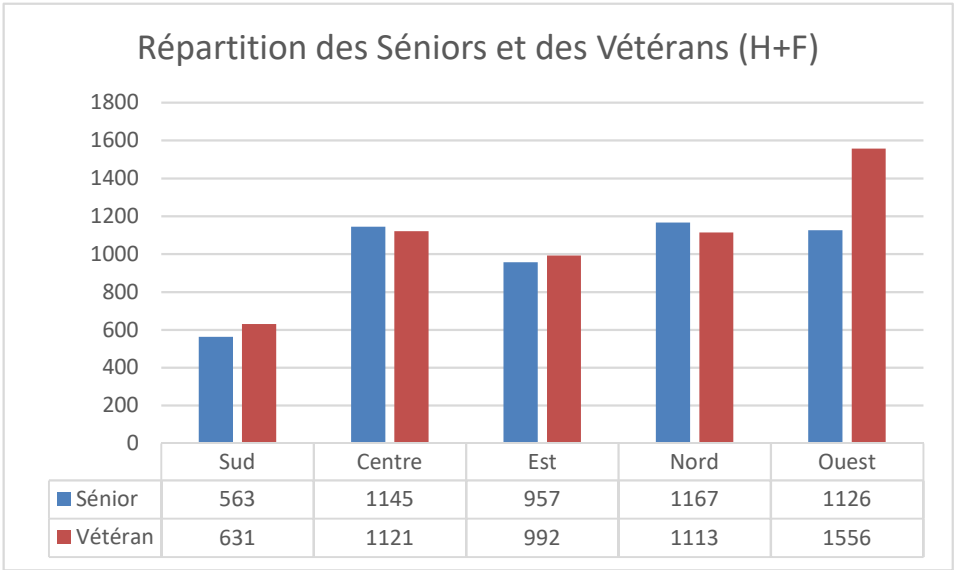
En plus de nos travaux habituels, ce congrès sera l’occasion de désigner celles et ceux qui auront la responsabilité de travailler pour notre discipline au cours des quatre prochaines années. Nous vous remercions chaleureusement de votre présence.

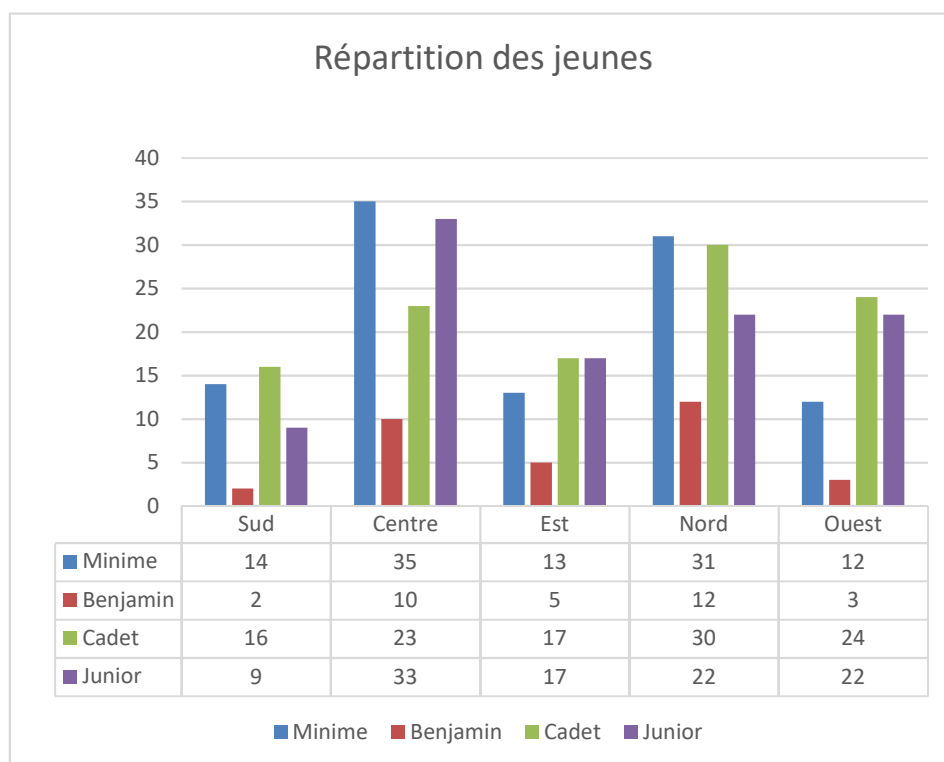
Cette assemblée marque la clôture d’une année riche en émotions, en compétitions, et en moments de partage au sein de nos clubs. Je suis ravie de vous voir tous réunis ici, membres du Comité Départemental et présidents de clubs.

Je tiens à souligner votre engagement et votre dévouement, qui font vivre et rayonner la pétanque dans notre région. Merci à tous pour le travail exceptionnel que vous accomplissez.

Je souhaite également adresser mes sincères remerciements à nos élu(e)s bénévoles, qui œuvrent chaque jour pour l’intérêt de notre passion commune : la pétanque.

Nous allons partager et échanger durant cette après-midi de réflexion. Nous ferons un retour sur l’année 2024 qui va bientôt se terminer. Ce moment de réflexion sera l’occasion d’envisager ensemble les perspectives pour l’avenir. Comme il est de tradition, je vais commencer par vous présenter les effectifs. Pour illustrer cette dynamique, voici quelques chiffres parlants que je vous présente à l’écran :





L'année 2024 a été une année capitale à plusieurs titres. La gestion du déménagement du comité, l'organisation du championnat régional à REVEL et du championnat de France à FENOUILLET ont constitué des défis de taille. Chaque évènement a exigé une coordination et une implication sans faille de tous les acteurs. Ce sont des moments qui resteront gravés dans la mémoire de chacun, non seulement par l'ampleur des tâches accomplies, mais aussi par la manière dont les membres se sont mobilisés pour les mener à bien.

Enfin, l'aboutissement de cette année se concrétise aujourd'hui avec ce congrès électif. Un moment fort où de nouvelles perspectives s'ouvrent pour l'avenir, permettant de définir les orientations stratégiques et les priorités pour les années à venir. Ce congrès représente une opportunité pour évaluer les succès passés et les défis à venir, tout en donnant une nouvelle dynamique au comité.

Le championnat de France à FENOUILLET a été une aventure exigeante, mais portée par un groupe de bénévoles motivés et enthousiastes. Cette lourde tâche a été brillamment relevée, et nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli. De l'avis d'une très grande majorité des participants, nous avons réalisé un très beau championnat, à la hauteur des attentes et des ambitions.

Cela n'aurait pas été possible sans le soutien précieux du club de FENOUILLET, dont l'engagement a été sans faille. Un immense merci également à tous les bénévoles, qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour que cet évènement soit un succès. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance à la Mairie de FENOUILLET, qui nous a soutenus tant sur le plan technique que financier. Grâce à cette collaboration et cette solidarité, le championnat restera gravé dans les mémoires comme un moment fort de cette année 2024.

Un des sujets majeurs de préoccupation cette année a été le nombre croissant d'affaires de discipline. Entre insultes, coups et propos déplacés, la commission de discipline n'a pas chômé.

Ces comportements sont non seulement désolants, mais aussi profondément honteux. Ils vont à l'encontre des valeurs que nous souhaitons défendre, et il est crucial que des mesures strictes continuent d'être prises pour maintenir le respect et l'esprit sportif.

Un autre sujet préoccupant a été le nombre important d'annulations de concours, souvent sans justification valable. Ces annulations perturbent non seulement l'organisation, mais également les compétiteurs, qui investissent temps et énergie dans la préparation de ces évènements.

Malgré ces défis, notre bureau directeur s'est réuni à six reprises cette année pour travailler sur ces

questions et d'autres, et chercher des solutions qui permettent de mieux encadrer et structurer nos compétitions, afin de garantir le bon déroulement des événements à venir.

Je vais maintenant poursuivre ce bilan annuel en abordant l'ensemble des compétitions organisées par le CD31 et les résultats sportifs obtenus cette année.

Sur le plan sportif, notre département a organisé en 2024 plusieurs événements majeurs qui ont rythmé la saison et mis en lumière le dynamisme et l'engagement de nos équipes. Voici un aperçu des compétitions marquantes.



• **Championnats Départementaux de la Haute-Garonne :**

PALMARES 2024 CHAMPIONNATS HAUTE-GARONNE

SENIORS	Individuel	Champion	CHAMPIGNEUL-COUTANT Kenny	Magnanac
		Vice-champion	FAUREL Bryan	TLS Métropole Pétanque
	Doublette	Champions	RATHQUEBER Rocky, FAUREL Félix	Rieumes
		Vice-champions	MENARI Zahere, PHILIPOT Antoine	Rieumes
	Triplette	Champions	ESCUDERO Tony, RENARD Brad, SAGER Lucas	Pointis SP Pétanque
		Vice-champions	ALBERT Jean-Jacques, BONIFAS Patrick, VAILLANT Jonathan	Boule du Cagire
	Promotion	Champions	ROUAIX Florian, ARROYOS Jean-Philippe, BENAMRA Mohamed	Soupetard
		Vice-champions	FLOUS Jérémy, SAUX Dorian, LAPORTE Francis	Landorthe
FEMININES	Individuel	Championne	TAIRIO Toréa	Cazères
		Vice-championne	RATHBERGER Jenny	TPO
	Doublette	Championnes	TAIRIO Toréa, BIAU Nadège	Cazères
		Vice-championnes	CIEUTAT Marie, HEMERY Debbie	Cazères
	Triplette	Championnes	BANDIERA Audrey, FERRADOU Valérie, BANDIERA Céline	Ramonville
		Vice-championnes	PAVAN Nadia, JARA Lesly, TONINATO Marie-Claude	Bessières
MIXTE	Doublette	Champions	CIEUTAT Marie, DEMETER Robert	Cazères
		Vice-champions	LOUSTALOT Lindsay, HELFRICK Chris	Cazères
	Triplette	Champions	POLI Saliha, MOUGEOT Maxime, FAUREL Bryan	TLS Métropole Pétanque
		Vice-champions	NEVETON Marie-Thérèse, GUILHOT Didier, HUYNH KIM Tanh	Ramonville
VETERANS	Triplette	Champions	GINESTE Bernard, BLANC Alain, FAVRE Georges	Montastruc
		Vice-champions	SOLER Philippe, HERNANDEZ Patrick, LOO Henri	Lavernose Lacasse
JEUNES	Minimes	Champions	BRIOLS Nathan, BRIOLS Johan-Mathis, BAPTISTE Johann	Buffebiau
		Vice-champions	UHLMANN Ashton, LAUTREC Sehldon, Santiago Raymond	Buffebiau
	Cadets	Champions	ROUCH Ilyes, CANDEIL Rudy, PANISI Bastien	Buffebiau
		Vice-champions	CHANFREAU Tom, MARTIN Angel, FERRAN Guillaume	Pointis SP Pétanque
	Juniors	Champions	PARE Maiana, MATHIEU Jordan, CADILHAC Léo	Magnanac
		Vice-champions	MARTIN CHLOE, DANEN Baptiste, SOTOM Léo	TPO - Buffebiau

JEU PROVENÇAL	Doublette	Champions	ARNAUD Thomas, DARNAUD Olivier	St Lys
		Vice-champions	NICOLAS Cédric, DANO Aurélien	St Lys
	Triplette	Champions	COSCUJUELA Raymond, BACCO Eric, SANS Jérémy	Launaguet
		Vice-champions	SAMARA Jacques, SAMARA Dylan, PREVOT Francis	Lasbordes

● Championnats Régionaux Occitanie :

- Champions triplette mixte : BIAU Nadège, FAUREL Paul, DUCHEIN Philippe (Cazères)
- Champions doublette mixte : CIEUTAT Marie, DEMETER Robert (Cazères)
- Championne tête-à-tête masculin : RIOU Donovan (Toulouse Métropole Pétanque)
- Champions jeunes triplette minimales Coupe de l'Avenir : BRIOLS Nathan, BRIOLS Johan-Mathis, BAPTISTE Johann
- Champions jeunes triplette cadets Coupe de l'Avenir : AUBERT Cassy, SARANYARAT Natthachai, FLORES Dylan

Cette année, il semble que la Haute-Garonne n'a pas obtenu de résultats marquants aux Championnats de France. Cependant, plusieurs concours régionaux ont eu lieu dans le département, avec sept compétitions notables :

- Doublette promotion à Balma Lasbordes
- Triplette vétérans à Colomiers
- Doublette promotion à Colomiers
- Triplette mixte promotion à Montastruc La Consoillère
- Doublette mixte à Rieumes
- Doublette vétérans à Muret St Jean
- Doublette promotion sénior à Fenouillet

A ces concours régionaux s'ajoutent les nationaux au nombre de 5 :

- Triplette mixte à Colomiers
- Doublette mixte à Roquefort
- Triplette mixte à Fenouillet
- Triplette Jeu Provençal à Fenouillet
- Triplette Jeu Provençal à Balma

Ces concours montrent une belle dynamique locale, malgré l'absence de résultats nationaux pour cette année.

Les compétitions CZC, CDC, CRC et CNC viennent tout juste de se terminer.

Nous notons des performances solides dans plusieurs clubs qui ont su tirer leur épingle du jeu, se démarquant au niveau départemental avec des classements intéressants. Les équipes féminines ont également montré une belle progression au niveau départemental.

Bravo à tous les clubs pour ces belles performances ! Félicitations spéciales à :

- **Tournefeuille** pour leur victoire en CDC Vétéran et leur accession en CRC.
- **Lasbordes** pour leur victoire en CDC JP 1 et leur montée en CRC.
- **Muret St Jean** pour leur victoire en CDC JP 2 et leur montée en CDC JP 1.

Un succès bien mérité pour ces équipes, qui témoignent de leur détermination et de leur talent.

COUPE DE FRANCE 2023/2024 :

Après un 2^{ème} tour de zone, les clubs de Launaguet, Magnanac, Toulouse-Raphael Parc, La Salvetat Saint Gilles, Pointis de Rivière continuent leur parcours. Nous leur souhaitons bonne chance pour le prochain tour.

COUPE DE LA HAUTE GARONNE 2023/2024 :

Après le 5^{ème} tour, les clubs de Bessières, Muretaine, Boule Pointine, Villefranche, Gratentour, Fonbeauzard, Colonne Marengo et Labège restent en lice. Nous leur adressons tous nos encouragements pour le prochain tour.

Je vous remercie toutes et tous de votre écoute. Bonne saison sportive 2025 à toutes et tous.

Soumis au vote, le rapport moral 2024 est approuvé à l'unanimité.

5 - Bilan financier par Serge GALIANO, Trésorier Général du CD31

Comité départemental de pétanque de
la Haute-Garonne

	BUDGET 2024	BILAN 2024	BUDGET 2025
RECETTES			
<i>Vente licences affiliations</i>	330 000.00	299 155.00	336 000.00
<i>Mutations</i>	25 000.00	26 804.00	25 000.00
<i>Inscriptions qualificatifs / Arbitrage</i>	68 000.00	47 374.13	68 000.00
<i>Subventions</i>	8 000.00	7 240.00	5 800.00
<i>Publicité</i>			
<i>Frais de délégués laissés en don</i>	12 000.00	13 085.65	12 000.00
<i>Recettes diverses</i>	900.00	941.41	
<i>Intérêts des placements</i>	1 900.00	2 987.40	1 500.00
<i>Inscriptions coupe de France</i>	3 600.00	3 540.00	3 500.00
<i>Arbitres</i>	750.00	810.00	750.00
<i>Manifestations ordinaires</i>			
<i>Contribution FFPJP Ch France + divers</i>			
<i>Contribution FFPJP - Coupe France</i>			2 000.00
<i>Contribution region ch France et de region</i>	16 000.00	11 149.58	12 000.00
<i>Contribution region CRC jeunes</i>			2 000.00
CHAMPIONNAT de région REVEL		9 168.00	
CHAMP France MIXTE	28 000.00	29 200.31	
Total Recettes	494 150.00	451 455.48	468 550.00

DEPENSES			
<i>Fonctionnement administratif</i>			
Papeterie imprimerie	9 000.00	11 312.95	10 000.00
Téléphone internet	4 800.00	1 454.60	4 800.00
Affranchissements	800.00	388.99	1 000.00
Assurances	2 000.00	1 536.00	2 000.00
Informatique	9 000.00	1 990.17	9 000.00
<i>Congrès</i>			
Congrès national	2 800.00	1 805.47	2 000.00
Congrès régional	500.00	144.80	500.00
Congrès départemental	1 200.00	1 233.67	1 200.00
<i>Secteurs</i>	6 000.00		6 000.00
<i>Frais de délégués</i>	4 500.00	3 991.80	4 500.00
<i>Frais de délégués laissés en don</i>	12 000.00	13 085.65	12 000.00
<i>La Dépêche abonnements</i>	4 000.00	4 080.00	4 000.00
<i>Redevances FFPJP</i>	132 000.00	84 481.40	131 250.00
<i>Redevance REGION OCCITANIE</i>	53 000.00	31 399.00	50 250.00
<i>CDOS</i>	100.00	500.00	100.00
<i>Frais de personnel</i>	29 000.00	25 348.11	30 000.00
<i>Communication</i>	2 260.00	819.00	2 500.00
<i>Divers</i>			
Equiperment et entretien	7 500.00	6 251.48	7 500.00
Habillement joueurs	7 000.00	3 907.12	7 500.00
Habillement comité			4 000.00
Calendrier			
Frais de réception	250.00		
Menus achats	900.00		1 500.00
Frais bancaires	650.00	628.59	650.00
Frais divers	4 000.00	4 124.13	4 500.00
Location locaux		7 599.12	12 000.00
Fonc commissions	3 200.00	3 038.04	3 000.00
Charges exceptionnelles			
Coupes et récompenses	8 500.00	4 598.29	5 000.00
MANIFESTATIONS ORDINAIRES			
<i>Championnats Haute Garonne</i>	15 000.00	12 874.64	14 500.00
<i>Championnats régionaux</i>	29 000.00	21 650.65	22 000.00
<i>Championnats de France</i>	36 000.00	28 513.22	30 000.00
<i>Autres manifestations ordinaires</i>			
Trophée des villes	4 000.00	1 776.50	
Actions en direction des jeunes	9 800.00	8 489.12	8 000.00
Depeche tour	6 000.00	2 449.15	3 200.00
Ch dep clubs veterans		509.00	600.00
Concours divers		419.34	
Tronc commun		1 990.00	2 000.00
Déplacement des champions	4 500.00	2 423.58	<u>2 500.00</u>
Arbitres		997.00	1 000.00

PROJET SPORTIF	58 000.00	47 324.34	68 000.00
Aides CDC	2 500.00	334.80	
Aides CRC (transfert CRO)	10 500.00	7 481.06	
Aides CDC jeunes	3 000.00	2 781.00	
Aides CNC		376.00	
Arbitrage CDC	3 500.00	2 801.60	
Depl C. de France (transfert FFPJP)	3 600.00	2 950.00	
CHAMPIONNAT de région REVEL		11 613.59	
CHAMP France MIXTE	28 000.00	29 386.90	
Total Dépenses	490 360.00	400 859.87	468 550.00

Ci-joint le bilan 2024 et le projet de budget 2025.

La clôture de l'année financière a été avancée au 30 septembre à la demande de la FFPJP, nous avons dû faire pareil pour le CD.

De ce fait, plusieurs écritures, en recettes et en dépenses sont reportées à l'année 2025,

C'est le cas du solde des versements du CD 31 (56 749 €) à la FFPJP et du solde de versement à la région des derniers versements provenant des districts soit (24 624 €).

6 - Rapport des Vérificateurs aux Comptes

Les représentants du contrôle des comptes, Mme Sonia Morel-Borderon et M. Serge Boiron, se sont réunis au siège du Comité, situé au 190 rue Isatis, 31670 Labège, afin de procéder à la vérification des comptes du Comité Départemental 31 (CD31) pour l'année 2024.

Étaient présents lors de cette réunion : Serge GALIANO, Trésorier Général et Mme Brigitte SANS, Trésorière-Adjointe.

Après avoir examiné en détail les écritures comptables qui leur ont été soumises, les représentants du contrôle des comptes déclarent que celles-ci ne présentent aucune anomalie.

En conséquence, quitus est donné pour l'ensemble de la comptabilité de l'année 2024.

7 - Renouvellement des Vérificateurs aux Comptes

M. Raymond LE MANACH a lancé un appel à volontariat auprès de l'assistance. En réponse, deux candidatures ont été proposées :

- Mme Sonia MOREL-BORDERON, représentante du club de Lasbordes,
- M. David BORREIL, représentant du club de Bessières.

Après examen, leurs candidatures ont été acceptées à l'unanimité. En conséquence, Mme Sonia MOREL-BORDERON et M. David BORREIL, sont élus pour un mandat de deux années.

Soumis au vote, le bilan financier 2024 est approuvé à la majorité.

8 – Résultats des élections & présentation du nouveau président du CD31

Mr Denis STIBACK, Président de la Commission Electorale annonce les résultats du vote :

- Inscrits : 219 clubs représentant 534 voix
- Votants : 200 clubs représentant 495 voix
- Exprimés : 198 clubs représentant 491 voix
- Blancs : 0
- Nuls : 2

- A obtenu :

La liste de M. Raymond LE MANACH :

POUR : 449 voix soit 91,44 %

CONTRE : 42 voix soit 8,56 %

F.F.P.J.P - Comité Départemental Haute-Garonne REGION OCCITANIE

ELECTION DU 16 NOVEMBRE 2024

LISTE DES CANDIDATS-MANDAT 2025-2028

1 M. LE MANACH Raymond

2 M. AZEMA Alain - candidat sortant - district Ouest

3 Mme BAPTISTE Evelyne - candidate sortante - district Est Lauragais

4 M. CORBI Paul - candidat sortant - district Ouest

5 M. DEBEZI Frédéric - candidat entrant - district Nord

6 M. DUARTE José - candidat entrant - district Nord

7 M. DUCASSE Gilbert - candidat sortant - district Est Lauragais

8 Mme ESCANDE Graziella - candidate entrante - district Nord

9 Mme FOURNES Emilie - candidate sortante - district Centre

10 M. GES Jean-Christian - candidat entrant - district Sud Comminges

11 Mme GONCALVES Caroline - candidate entrante - district Sud Comminges

12 M. HERNANDEZ Patrick - candidat sortant - district Centre

13 M. HUGUET Patrick - candidat sortant - district Sud Comminges

14 M. LANOTTE Joël - candidat sortant - district Ouest

15 M. LOPEZ D'ANDRADE Charles - candidat entrant - district Est Lauragais

16 M. MALBERT Guy - candidat sortant - district Centre

17 M. NEVEU Raymond - candidat sortant - district Nord

18 Mme OLIVIER Sylvie - candidate entrante - district Est Lauragais

19 M. PINAUD Alain - candidat sortant - district Centre

20 M. PINEL Claude - candidat entrant - district Ouest

21 M. RICARD Francis - candidat sortant

22 Mme SANS Brigitte - candidate sortante

23 Mme SOURNAC Angélique - candidate sortante

PROJET SPORTIF 2025-2028-INDEMNITES CLUBS				
CDC OPEN	Phase de groupes	48	270.00 €	12960
	Finale	4	90.00 €	360
CDC Feminin	Phase de groupes	32	270.00 €	8640
	Finale	4	90.00 €	360
CDC veterans	Phase de groupes	32	270.00 €	8640
	Finale	4	90.00 €	360
CDC JP	Phase de groupes	24	270.00 €	6480
		4		
				37800
CDCJeunes	Phase de groupes	30	160.00 €	4800
	Finale	0	0.00 €	0
Coupe de France	1° tour de zones	20	120.00 €	2400
	2° tour de zones	10	120.00 €	1200
	3° tour de zones	5	120.00 €	600
	4° tour de zones	3	150.00 €	450
	Finale	1	500.00 €	500
Coupe de France JP	1° tour de zones	3	120.00 €	360
	2° tour de zones	3	120.00 €	360
	3° tour de zones	3	120.00 €	360
	Finale	1	300.00 €	300
CRC Open	Phase de groupes	10	200.00 €	2000
	Finale	2	200.00 €	400
CRC Feminin	Phase de groupes	5	200.00 €	1000
	Finale	1	200.00 €	200
CRC Veterans	Phase de groupes	5	200.00 €	1000
	Finale	1	200.00 €	200
CRC JP	Phase de groupes	5	200.00 €	1000
	Finale	2	100.00 €	200
CRC Jeunes	Phase de groupes	6	100.00 €	600
	Finale	0	100.00 €	0
CNC Open		3	500.00 €	1500
CNC féminin		2	500.00 €	1000
CNC veterans		1	500.00 €	500
CNC JP		1	500.00 €	500
CNC Jeunes		1	500.00 €	500
Nouveau National	50% dotation mini (1° technique	1	4 000.00 €	4000
	25% dotation mini (2° technique	1	2 000.00€	2000
				27930
NOUVEAUTE				
CZC-Open D1 et D2-Féminin-Vétérans Gagnant des 5 zones		20	200 €	4000
CZC-Open D1 et D2-Féminin-Vétérans- deuxième des 5 zones		20	100 €	2000
				6000
TOTAL				71730
RECETTES QUALIFICATIFS 2024				71157

Projet sportif 2025-2028

1- Objectif :

- Maintenir le club au centre de ce projet, comme cela a été fait lors du mandat précédent, en l'améliorant.

2- Le contenu :

- Maintenir toutes les indemnités pour tous les championnats de club, qu'ils soient départementaux, régionaux ou nationaux, des jeunes aux vétérans, en passant par les féminines, JP, ou les séniors à la même hauteur que le mandat précédent.
- Maintenir les indemnités pour les tours de coupe de France dès le premier tour de zone : 120 € par tour.
- Maintenir l'aide pour tout nouveau National, durant deux ans, à condition de prolongation pour deux ans supplémentaires à minima.

3- Les améliorations apportées :

- Créer de nouvelles indemnités pour les 1^{er} et 2^e des CZC Open, Vétérans et féminins : 200 € et 100 €

4- Le financement :

- Maintenir la participation à 2,50 € par joueur sur tous les qualificatifs de districts
- Maintenir les deux tours pour tous les qualificatifs, hormis le TF

Engagements sur le volet financier

1 Le prix de la licence :

- Il sera modifié en fonction des augmentations éventuelles de la région ou de la fédération durant le mandat. Toute hausse, quelle qu'elle soit, sera répercutée.
- La part départementale ne sera pas augmentée durant le mandat, sauf événement qui ne dépendrait pas du domaine sportif et qui ne pourrait être absorbé sans changement de prix : augmentation du loyer, changement de siège qui exigerait des dépenses non prévues, ou achat éventuel d'un nouveau siège.

2- Les indemnités pour les championnats de France :

- Les repas seront remboursés dans la limite de 25 € au lieu de 20 € soit 25% d'augmentation
- Le maximum pour les nuitées sera porté à 75 € soit 7% d'augmentation et non 25%
- Les conditions de départs anticipés d'un jour pour les championnats de France seront modifiées : la limite ne sera plus de 5 heures et plus, mais de 800 kms et plus, afin de se mettre en conformité avec le projet qui sera présenté par le nouveau bureau directeur du CRO. De même, la veille des championnats de France, le repas du midi ne sera pris en compte qu'au-delà de 400 kms.

M. Raymond LE MANACH prend la parole : Je vous remercie pour la confiance que vous venez de nous apporter. Ce nouveau comité directeur mettra en œuvre toutes ses capacités humaines pour faire face au travail qui nous attend pour ces quatre prochaines années.

Je tiens à remercier très sincèrement les collègues qui ne seront plus avec nous lors de ce nouveau mandat. Ils ont apporté leur contribution pendant ces quatre dernières années. Je leur témoignerai tout à l'heure toute ma reconnaissance, lors de la remise des récompenses.

Le projet sportif qui perdurera durant ce nouveau mandat vous a été envoyé.

Je ne vais pas reprendre les lignes une par une.

Je vais juste vous confirmer que toutes les indemnités sont maintenues, et que de nouvelles verront le jour, pour les deux premiers clubs de chaque CZC, soit quarante clubs de plus par rapport au projet précédent. Cette nouvelle mesure représentera 6000 € qui viendront s'ajouter à l'existant.

D'autre part, nous demanderons à notre future trésorière de mettre en évidence précisément les montants des recettes, des qualificatifs et des dépenses liées à ce projet sportif, afin de pouvoir faire un bilan clair chaque année.

Voilà ce que j'avais à vous dire.

Je vous remercie encore pour votre vote clair et massif.

10 – Présentation du budget prévisionnel 2025 par Mme Brigitte SANS

Mme Brigitte SANS, Vice-Trésorière présente le projet du budget 2025.

Soumis au vote, le budget prévisionnel 2025 est approuvé à la majorité.

11 - Compte rendu Commission Discipline, Denis STIBACK

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président de la Fédération,
Madame la Présidente du C.R.O.,
Monsieur le Président du CD 31,
Messieurs et Mesdames les élus du CD 31,
Mesdames, Messieurs les Présidents et Présidentes de clubs,
Mesdames, Messieurs,

Me voici devant vous aujourd'hui pour la 4ème fois et dernière fois de cette mandature afin de vous faire le bilan de la commission de discipline.

Je vais vous présenter mon compte-rendu en 2 parties, le bilan de la saison 2024 et ensuite le bilan des 4 années passées.

Après mon coup de gueule de l'an dernier devant vous, le travail de la commission de discipline a été réduit de moitié cette année avec seulement 9 affaires. Que doit-on tirer comme conclusion ?

- Les joueurs se sont-ils calmés, ont-ils changé d'attitude, j'en doute ?
- Les personnes victimes, les témoins, les officiels ont peur d'écrire de peur de suites, de représailles, certainement !

Le comportement de certains joueurs sur nos terrains de boule est le reflet de la société actuelle, mais le nombre de rapports qui remontent au CD31 est encore faible par rapport au nombre d'incidents qui se déroulent encore sur nos terrains de jeu. Vous savez, tôt ou tard tout se sait !!

Malgré cela, les sanctions qui ont été prononcées vont de 1 an avec sursis à 6 ans fermes, assorties bien sûr de sanctions financières.

2 appels en Ligue Occitanie ont été rejetés. 2 remises de peine ont été présentées au CD 31 (les 2 ont été refusées).

Des faits nouveaux sont apparus cette année avec des propos sexistes envers des femmes arbitres ou officielles, ainsi que des propos diffamatoires sur les réseaux sociaux. Ces actes sont prévus dans le code

de discipline (cat 6, jusqu'à 6 ans de suspension ferme et 500 € d'amende, 12 ans en cas de récidive et pas de remise de peine possible).

Bilan sur ces 4 années

Après un début de mandat sans compétitions (COVID oblige), les concours ont repris véritablement courant juin 2021 et avec eux, les problèmes :

2021 (5 affaires), 2022 (9 affaires), 2023 (14 affaires) un record, 2024 (9 affaires), 37 affaires jugées en 4 ans, des sanctions allant du simple avertissement à 10 ans de suspension fermes, des amendes financières allant de 30 € à 1 000 € (certaines toujours pas acquittées, sachant que le joueur a jusqu'à la fin de sa suspension pour apurer sa dette sinon aucune licence ne lui sera délivrée).

Je trouve que la commission de discipline n'a pas chômé et comme je vous l'ai dit lors de la prise de mes fonctions, « je suis un défenseur de la première heure de toutes les fonctions liées à notre sport ce qui veut dire que tous individus qui s'en prendraient à des bénévoles, à des arbitres, à des élus nous trouveraient en travers de sa route », bien évidemment dans le cas où nous sommes saisis, je pense que cette promesse a été tenue.

Mesdames, Messieurs les présidents de clubs, vous qui organisez diverses compétitions, vous qui souhaitez une pétanque la plus propre possible, comment pouvez-vous cautionner les agissements, les dérapages de certains de vos joueurs, allant même jusqu'à payer les amendes infligées par la commission, je pense que ce n'est pas en agissant de la sorte que l'on aidera notre sport à se séparer de ces énergumènes.

Ceci, Mesdames, Messieurs, me permet de vous rappeler de bien prendre conscience de l'importance de l'adresse que vous donnent vos licenciés lors de la demande de licences, car le CD doit pouvoir joindre par écrit tout joueur pour une convocation devant la commission, sinon nous serons dans l'obligation de passer par vous pour joindre vos licenciés.

La commission de discipline est une commission totalement indépendante et très intéressante, les procédures sont complexes et même si nous sommes tous des bénévoles, la moindre sanction, la moindre faute de procédure peut entraîner des appels qui peuvent nous désavouer ou casser notre travail, mais ça, il faut l'accepter !

4 ans, cela crée des liens, des amitiés, donc je ne peux finir mon allocution sans adresser de nombreux remerciements :

► Le premier s'adressera au Président du Comité départemental, pour la confiance qu'il m'a accordée durant ce mandat et avec qui j'ai travaillé en parfaite harmonie, parfaite collaboration, et en toute franchise réciproque, merci Raymond.

► Comme je vous l'avais déjà annoncé les années précédentes, un logiciel disciplinaire a vu le jour durant ce mandat par la Fédération afin d'effectuer toutes les démarches (convocation, comptes-rendus, notifications....) et c'est pour cela que je tiens à remercier devant vous tous, Valérie, pour la maîtrise de cet outil informatique qui nous a été imposé, pour sa rigueur, pour tout le travail effectué avant et après les commissions, ce qui nous a évité de nous faire casser des procédures en appel pour « vice de forme ». Sachez qu'à ce jour aucune affaire sanctionnée par le CD 31 durant 4 ans n'a été cassée en appel, merci beaucoup Valérie.

J'ai pris l'habitude d'associer le corps arbitral à mes interventions lors de chaque congrès, parce qu'il est un maillon essentiel de la chaîne disciplinaire. En première ligne, ils sont souvent les auteurs de rapports d'incidents, et je les encourage, une fois de plus, à ne jamais céder face aux diverses intimidations. C'est la raison pour laquelle, je profite ici pour remercier mon ami Bernard PEIRONNE (Président de la commission d'arbitrage départementale et arbitre européen) avec qui j'entretiens d'excellentes relations, et avec qui j'échange régulièrement pour avoir des conseils en matière d'arbitrage, merci Bernard.

Mes derniers remerciements iront aux membres du CD 31, aux présidents et membres des clubs de la Haute-Garonne qui, pendant 4 ans, ont fait partie de la commission de discipline, qui ont toujours répondu présents à chaque fois que je les ai sollicités, qui m'ont supporté et avec qui j'ai eu des échanges, des débats, des désaccords toujours très courtois et très positifs et sans qui cette commission n'aurait pu siéger, remerciements très sincères à vous tous.

Avant de terminer ce compte-rendu, je souhaite bonne chance et bon courage au futur président de cette commission et à ces futurs membres qui la composeront pour les 4 ans à venir.

Sachez que la discipline est une matière très intéressante, les textes et les supports fournis par la Fédération sont clairs et très utiles. Si cela vous intéresse, vous serez les bienvenus, il vous suffira de vous faire connaître auprès de vos délégués respectifs ou du secrétariat du comité départemental.

Nous souhaitons que tous les districts de Haute-Garonne soient représentés au sein de cette commission, cela nous permet de faire tourner les membres selon les affaires.

Comme le veut la tradition, permettez-moi, en mon nom personnel et à celui de la commission de discipline, de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de vous présenter tous nos vœux de bonheur pour l'année 2025.

Je vous remercie

12 - Compte rendu Commission Arbitrage, Bernard PEIRONNE

Mesdames, Messieurs,

À la présidence de la commission d'arbitrage depuis 4 ans, voici le moment du bilan. Un rôle intéressant, mais pas toujours facile à combiner avec une vie familiale qui a changé, la Fédération, le Comité, les Clubs, ou de l'évolution constante des règlements.

Lorsque j'ai pris la responsabilité de cette commission en 2021, nous étions 96 arbitres, mais depuis, nous avons perdu 52 arbitres pour seulement 12 nouveaux.

Aujourd'hui, je n'ai plus que 56 arbitres, dont 2 internationaux, 1 européen, 2 nationaux, 15 régionaux et 39 départementaux.

L'effectif est vieillissant, 28 arbitres ont 65 ans et plus, dont un de 82 ans.

Nous avons besoin de nouveaux arbitres, aussi je fais un appel à Mesdames, Messieurs les Présidents de clubs. Je veux attirer votre attention, sans une prise de conscience de votre part auprès de vos licenciés, DEMAIN, il y aura des concours sans aucun arbitre. Cela sous-entend, qu'ils seront organisés sur votre propre et seule responsabilité.

ATTENTION, pour les clubs en CDC, CRC ou CNC, il y a un projet à la Fédération, suivant lequel il faudra bientôt un ou plusieurs arbitres licenciés(es) dans votre club. Alors n'hésitez plus à susciter vos licenciés à venir nous rejoindre.

Comme il y a très peu de clubs candidats pour les qualifications, il a été créé sur le tableau des indemnités, une ligne « arbitre en soutien » pour les phases de poules afin de diminuer les frais d'arbitrage. Les poules terminées, cet arbitre doit quitter la compétition...

Cette formule n'est pas appropriée, puisqu'il faut être aussi vigilant pour les parties suivantes.

Nous avons suivi cette demande, mais bizarrement ce sont toujours les mêmes clubs qui organisent. Donc le coût de l'arbitre n'était qu'un prétexte, pour ne pas organiser ces qualifications.

J'ai eu encore des remontées : l'arbitre coûte cher, alors que les indemnités appliquées sont le minimum de la grille du CD31. C'est épuisant, cette réflexion n'a pas lieu d'être.

Après, si l'un d'entre nous a fauté, nous pouvons le convoquer en sous-commission de discipline départementale des arbitres.

Je regrette aussi que l'on vérifie les kilomètres systématiquement de nos feuilles de frais suite à des qualifs, alors que le corps arbitral est respectueux des indemnités, c'est exténuant. A ce sujet, je rappelle que les kilomètres sont comptés du domicile et non du club où est affilié l'arbitre, libre à chacun de les compter ou pas.

Comment, vous les voulez en agissant ainsi, que l'on suscite des licenciés à venir nous rejoindre.

Être arbitre, c'est d'abord une passion pour la pétanque. Notre rôle sur le terrain est de nous déplacer, de faire les recommandations d'usages aux joueurs et d'être toujours en liaison avec la table de marque. Mais en aucun cas, nous devons voir un arbitre assis au pied des terrains, et pourtant...

Être arbitre devient de plus en plus difficile, nous sommes confrontés au problème quotidien de notre société, où le respect est une valeur qui se perd.

Je tiens à remercier pour leur soutien, l'ensemble des membres de la commission de discipline et son président Denis STIBACK, qui, suite à un rapport d'un arbitre, sanctionne ou pas le fautif.

Je n'oublie pas également mes collègues de la commission d'arbitrage que je sollicite assez souvent.

Pour cette année olympique et paralympiques, la Haute-Garonne a organisé un championnat de France mixte, et pour la première fois sur un championnat de France, un arbitre handicapé a officié, Mesdames, Messieurs, je vous voudrai une ovation particulière pour notre collègue, Bernard PIEDRAS.

Aujourd'hui, pour devenir arbitre, il convient de suivre les règles de formation de notre Fédération. Le dernier week-end de janvier, j'avais prévu d'organiser sur 2 jours une formation pour l'examen d'arbitre départemental, pour 10 candidats. Entre-temps, une autre formation de tronc commun est venue perturber mon organisation, et j'ai dû me résoudre à organiser cette formation sur 1 seul jour avec mon collègue Jean-Paul LABORIE, faute de local, ou de matériels.

Suite à la dénonciation d'une déléguée d'un comité voisin, qui s'est fait un malin plaisir de prévenir la Fédération et mon responsable fédéral des arbitres, la Fédération a invalidé cet examen, non réalisé dans les règles.

Je tiens à m'excuser auprès des 7 candidats qui avaient passé avec succès cet examen d'arbitre départemental. C'est désolant de travailler dans un tel esprit, nous faisons du bénévolat, mais cela ne convient pas à certains.

Néanmoins, j'ai nommé ces malheureux candidats à des compétitions départementales en doublon (et sans écusson), avec l'accord de mon responsable fédéral Patrick Grignon, afin de leur apporter une formation complémentaire. J'organiserai spécialement pour eux une formation, le week-end prochain du 23 et 24 novembre, à Auzerville-Tolosane.

Dernièrement, lors de la dernière réunion de la commission d'arbitrage, le Président m'a demandé de continuer cette mission de présidence des arbitres de la Haute-Garonne, je le remercie pour son soutien. Déjà, je devrais travailler avec un binôme Frédéric DEBEZI, à suivre...

Après réflexion, j'ai accepté de reconduire, mais il y aura des changements, je ne veux pas m'investir autrement.

► La ligne arbitre en soutien n'existera plus, je m'y engage.

► Par ailleurs concernant les CZC, le tarif appliqué sera le même que le championnat des clubs (puisque c'est un championnat des clubs). Pour ce championnat d'ailleurs, l'heure de début est à revoir !!

Pour terminer, j'ai une demande ou plutôt une suggestion à faire au Président de la FFPJP, et du Comité :

► à la fin d'un championnat, nous devons être présents, mais nous sommes totalement ignorés « comme de vulgaires pots de fleurs ». Il serait valorisant que, comme dans d'autres sports, les arbitres soient remerciés en premier par les organisateurs par la remise d'une médaille, d'un trophée ou autre, avant la distribution des multiples récompenses décernées aux joueurs.

Il y a des progrès à faire dans ce domaine-là.

Mesdames, Messieurs les Présidents, je vous souhaite le meilleur à venir pour la prochaine année.

13 - Compte rendu Commission Jeunes, Raymond NEVEU

Mesdames, Messieurs les dirigeants et présidents de club. Une année et un mandat s'achève.

La commission jeunes durant ces réunions a travaillé sur l'organisation des championnats départementaux, régionaux, France et sans oublier les étapes du Dépêche tour.

Tout le monde s'accorde à dire que les jeunes sont une priorité.

Le comité départemental le prouve par ces actions vers les jeunes.

- L'avenir 31 qui est notre vitrine, nos représentants dans les nationaux et autres compétitions internationales prestigieuses, cette structure intègre la commission jeunes qui déterminera un projet de développement et de détection.
- Le Dépêche tour qui sera remplacé l'an prochain par trois concours jeunes ouverts aux autres départements aidés financièrement par le comité départemental, afin de promouvoir notre jeunesse.

- Les sélections départementales, régionales et le trophée des pépites qui est l'équivalent du trophée des villes pour les enfants.

Trois comptes-rendus de commission sont disponibles sur le site du comité avec tous les détails des décisions validées en réunion par le comité.

Les championnats départementaux vous ont déjà été présentés, je n'y reviendrai pas dessus.
Au niveau régional et France :

- Castelginest : Double titre de champion de région triplette minime 2023/2024 à Revel,
- Entente Colomiers, Cugnaux, Héraclelès : Un titre de vice-champion régional triplette cadet à Revel,
- Castelginest 1 : Un titre de champion régional doublette minime à Albi,
- Castelginest 1 : Un titre de vice-champion régional des clubs cadet à Montauban,
- En CNC à Saint-Pierre-lès-Elbeuf nos vice-champions de région se sont inclinés d'un point seulement en 1/4 finale au tir de départage.

Les temps forts de nos jeunes l'an dernier étaient le titre de vice-champion de France cadet et les minimas vainqueurs de la mythique Marseillaise.

Cette année, au championnat de France, nos minimas de Castelginest sont vainqueurs de la coupe de l'avenir en ayant perdu que 2 parties seulement au redoutable système Swiss, et l'équipe de Colomiers, Cugnaux, Héraclelès sont finalistes cadet de cette même coupe de l'avenir.

Le palmarès de nos jeunes n'a rien à envier à celui des plus grands, je n'ai pas dit des plus vieux.

Pour finir, je m'adresserai aux éducateurs et écoles de pétanque.

Pas ceux qui se servent des gosses pour les subventions, mais ceux qui forment, ceux qui encadrent, ces éducateurs bénévoles qui posent des RTT ou jours de congés pour accompagner nos jeunes tout au long de l'année, à ceux-là je leur dis merci et bravo, continuez et faites-en sorte d'amener nos pitchous le plus haut possible.

Quant à vous, chers Présidents, vous avez aussi un rôle à jouer, si vous prenez des licenciés jeunes,

- faites-les sortir,

- occupez-vous-en et quand vos joueurs seniors rencontreront des jeunes sur les concours, faites comme si c'étaient vos enfants ou petits-enfants, encouragez-les. Gagner une partie, c'est bien, mais une lueur dans les yeux des enfants, c'est mieux.

Vous adultes et responsables, faites-en sorte de donner la meilleure image de notre sport car ces gamins seront peut-être à vos côtés plus tard dans vos clubs.

Il me reste à souhaiter une bonne continuation à nos juniors qui seront seniors l'an prochain.

Merci à tous les collègues de la commission jeunes pour leur travail.

Merci aux clubs ayant accueilli les étapes du Dépêche tour tout au long de ces années.

Merci au club de Carbonne qui reçoit demain la finale du Dépêche tour.

Merci à vous pour votre écoute.

14 - Compte rendu de la Commission Sportive, Francis RICARD

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,

Chers collègues,

Plutôt que de vous exposer les travaux réalisés en 2024 seulement, j'ai choisi de vous faire un bilan des activités de la commission sur l'ensemble du mandat 2021 – 2024 qui s'écoule aujourd'hui.

Avec le recul, nous constatons que nous avons pris des décisions qui ont donné entière satisfaction et que nous souhaitons continuer à appliquer pour le prochain mandat. Par contre, sans rien vous cacher, nous en avons prises qui n'ont pas pu donner les résultats escomptés et donc il nous reste du travail à faire.

Projet sportif 2021 - 2024

Ce projet repose sur la redistribution aux clubs des encaissements de la participation financière des joueurs aux différents qualificatifs aux championnats de la Haute-Garonne à hauteur de 2,50 €.

Voici le détail des recettes et des dépenses sur le mandat :

	Recettes qualifs	Indemnités clubs	Aide nationaux	Total distribué
2021	16180.00€	45120.00€	5000.00€	50120.00€
2022	54020.00€	47880.00€	6000.00€	53880.00€
2023	68337.50€	50800.00€	2000.00€	52800.00€
2024	71157.50€	52890.00€		52890.00€
	209695.00€			209690.00€

Comme vous pouvez le constater, nous avons reversé l'intégralité des sommes perçues.

Une fois de plus, nous ne pouvons que nous satisfaire de notre décision car, contrairement à la majorité des comités départementaux qui demandent une participation aux joueurs, nous rendons intégralement cette somme aux clubs et nous ne l'utilisons pas pour équilibrer les comptes du comité.

Par contre, nous regrettons que les clubs organisateurs de concours nationaux n'aient pas été plus nombreux à se lancer. Seuls Lasbordes et Roquefort nous ont sollicité et nous les remercions d'avoir tenu leur engagement de continuer l'organisation du national pendant deux années supplémentaires aux deux années où ils ont été aidés.

Pour le prochain mandat, nous allons maintenir les indemnités versées en y ajoutant les clubs vainqueurs et seconds des différents CZC, soit 6000,00 € pour 40 clubs.

Concours qualificatifs aux championnats départementaux

La participation à ces compétitions n'a fait que progresser sur l'ensemble du mandat puisqu'elle est passée de 21608 inscrits en 2022 à 28463 en 2024. Bien entendu, je compte l'ensemble des participants à tous les qualificatifs.

Certains aimeraient remettre en cause l'existence de 2 tours de qualificatifs.

Si nous souhaitons maintenir ces 2 tours de qualificatifs, je tiens à vous dire clairement que ce n'est pas le volet financier que nous privilégions mais le côté sportif.

En effet, pour le volet financier, si nous voulions maintenir le projet sportif avec un seul tour, il nous suffirait de demander 5,00 € de participation au lieu de 2,50 €. Les autres départements de la région demandent entre 4 € et 6 € et ne redistribuent rien.

Par contre, la suppression d'un tour aurait de lourdes conséquences sportives :

- Tout joueur indisponible le jour du qualificatif perd toute espérance de qualification.
- Nous ne pourrions pas maintenir la voilure de tous nos championnats départementaux. En effet, pour qualifier 128 équipes pour un championnat départemental, nous devrions qualifier en moyenne 26 équipes par district, soit 13 équipes sur chaque zone. Par exemple, si nous avons 60 équipes inscrites, nous qualifierons des équipes qui gagneraient la sortie de poules. Quel parcours sportif élogieux !!!!
- Bien évidemment, nous souhaitons avoir nos meilleures équipes sur les championnats départementaux pour avoir la meilleure représentativité aux championnats régionaux et nationaux. Une équipe éliminée ou indisponible sur le qualificatif n'aurait plus de seconde chance.

Quant aux « yaqua, faut quon » qui nous préconisent de faire comme certains de nos départements voisins en organisant le qualificatif le samedi et le championnat le lendemain, je leur demande de réfléchir.

En effet, imaginons un qualificatif qui se déroule à Villemur (pour le district Nord) le samedi et termine vers 21 heures, et que le championnat de la Haute-Garonne se déroule à Luchon à 8 heures 30 le dimanche.

Pensez-vous que les joueurs qualifiés vont supporter et accepter ce marathon ?

Pensez-vous pouvoir trouver les bénévoles qui valident les résultats des qualificatifs vers 22 ou 23 heures, bâtissent le championnat de la Haute Garonne ensuite (2 heures de travail environ) et le transmettent au teneur de table du championnat vers 1 heure du matin, charge à celui-ci de se préparer (fiche de jeu, etc...) pour être prêt à 7 heures 30 le dimanche ?

Tout ce qui est réalisable dans un département à 2000 ou 3000 licenciés ne l'est plus dans un département comme le nôtre.

Coupe de France des clubs

En 2021, avec la reprise des compétitions après le Covid, nous avons mis en place un nouveau schéma pour nos tours départementaux.

- Tirage au sort intégral avec protection des clubs d'un même district au 1^o tour seulement
- Déroulement de 2 tours sur une journée par regroupement de 2 matchs sur un plateau de 4 clubs
- Paiement de l'arbitre par les 4 clubs participants

En 2023, la Fédération a créé la Coupe de France Jeu Provençal. Nous l'avons mise en place avec le même principe que la Coupe de France à pétanque.

Ce format donne satisfaction, nous gagnons des dates dans le calendrier.

Je ne vous cacherai pas que la création de la Coupe de France JP engendre des contraintes supplémentaires au niveau du calendrier des CDC et CRC JP.

En 2023, nous avons créé la Coupe de la Haute Garonne pour les perdants du premier et du deuxième tour de la Coupe de France à pétanque. L'ensemble des clubs participants a apprécié cette nouvelle compétition.

Championnat des clubs (CDC)

En 2021, nous avons créé une 2^o division en féminines et en vétérans.

Comme nous rencontrons de plus en plus de difficultés à trouver des clubs candidats à recevoir des journées de CDC, nous avons, en 2022, organisé une enquête auprès de tous les clubs participants à cette compétition.

Après avoir réalisé le bilan de cette enquête, nous avons dû prendre des décisions appliquées dès 2023 :

- Obligation pour tous les clubs évoluant en CDC (sauf en CDC JP) de recevoir une année sur deux
- Paiement des arbitres par les 8 clubs participants dans chaque groupe

Malgré quelques « grincements de dents » de certains clubs au début, nous pouvons dire que ces décisions ont été bonnes car chaque club connaît ainsi ses droits et ses devoirs pour chacune de ses équipes.

En 2022, la Fédération a modifié le règlement du championnat des clubs féminines en supprimant l'épreuve de tir de précision. Après deux années (2022 et 2023) où ce championnat se déroulait à 4 joueuses par équipe, la Fédération a calqué, en 2024, le règlement de ce championnat à celui des « open » avec des équipes de 6 joueuses.

En 2024, nous avons modifié la structure et le déroulement du CDC JP en créant une structure limitée à 24 équipes réparties en 2 divisions :

- Division 1 à 8 équipes sur un seul groupe sans phase finale, le 1^o à l'issue des 7 matches de groupe monte en CRC JP,
- Division 2 à 16 équipes réparties en 2 groupes.

Nouvelles compétitions

Outre la Coupe de France JP que j'ai déjà évoquée, la Fédération a mis en place en 2023 :

- Le championnat de France triplettes mixtes,
- Le championnat de France du tir de précision tous les 2 ans pour les seniors et tous les ans pour les juniors.

Nous les avons, bien sûr, mises en place au niveau départemental et au niveau régional.

Il faut savoir que chacune d'elles bloque plusieurs journées au calendrier :

- 7 journées pour le « triplettes mixtes »
 - 2 pour les qualificatifs
 - 2 pour le championnat départemental
 - 1 pour le championnat régional
 - 2 pour le championnat de France
- 4 journées pour le « tir de précision »
 - 1 pour le qualificatif
 - 1 pour le championnat départemental
 - 1 pour le championnat régional
 - 1 pour le championnat de France

Le Comité départemental a mis en place en 2024 le trophée doublettes vétérans. Cette compétition a été très appréciée par nos licenciés et sera reconduite en 2025.

Graphiques

Dorénavant, nous parlerons de teneurs de table et non de graphiqueurs, mot qui ne figure pas dans nos dictionnaires.

La Fédération a pris la décision, en 2024, de reconnaître cette fonction et de donner aux teneurs de table un statut officiel.

Ce statut sera délivré à tous les candidats expérimentés ou non sous réserve d'assister à une formation fédérale et de valider ses compétences pour les novices.

Dans notre département, nous avons pris cette voix depuis longtemps. En 2008, le CD 31, avec MM. Soullignac et Schmitt, avait organisé une formation et un examen pour une vingtaine de personnes. Une grille des indemnités a été mise en place, elle est alignée sur celle des arbitres. Nous avons également une commission graphique qui forme les nouveaux candidats, les valide et procède aux désignations sur les compétitions.

Il ne manquait que le statut d'officiel.

Tous les teneurs de table du département se retrouveront en formation les 18 et 19 Janvier prochains.

J'en profite pour rappeler à tous les présidents de club que le teneur de table ne doit pas manipuler d'argent. Le club doit prévoir une personne (du bureau si possible) pour encaisser les inscriptions et distribuer les indemnités aux joueurs.

Voilà pour les points positifs de nos actions.

Passons aux points négatifs ou à améliorer.

Classification

En 2023, la Fédération a modifié les critères et créé une nouvelle catégorie appelée « non classé » dans laquelle sont positionnés les licenciés n'ayant marqué aucun point sur la saison.

Cette nouvelle classification avait pour objectif de voir apparaître des concours réservés aux non classés qui auraient pu être des compétitions d'animation réservées à des « débutants » ou « peu expérimentés ». A ce jour, aucun club du département n'a sollicité de telles organisations.

Organisation des concours qualificatifs

Nous avons de moins en moins de clubs candidats à ces organisations. Pour ceux qui étaient dirigeants dans le début des années 2000, vous devez vous rappeler que les responsables de secteur devaient faire des arbitrages tellement nous avions de candidats.

Nous entendons tout un tas de raisons pour justifier ce désengagement :

- Manque de terrains
- Manque de bénévoles
- Coût de l'organisation

Nous connaissons et nous avons conscience de ces problèmes. Nous avons tenté de régler le problème du coût en instaurant en 2024 le paiement des arbitres et graphiqueurs indispensables à ces organisations par l'ensemble des clubs participants. Cette mise en place est lourde. Elle nous a valu quelques discussions sur les montants facturés par certains, mais nous la reconduirons sur le prochain mandat car elle nous paraît équitable.

Cette mesure est toutefois insuffisante car nous manquons toujours de clubs candidats pour 2025. Les raisons sont donc plus profondes ou plus surnoises. En effet, comment comprendre qu'un club n'ait pas les terrains ou les bénévoles pour organiser un qualificatif pour lequel on connaît, avec peu de marge d'erreurs, le nombre d'équipes attendues alors qu'il les trouve pour organiser plusieurs concours départementaux ou autres durant la saison alors qu'il ne connaît pas le nombre d'équipes participantes.

Lors de la préparation du calendrier 2025, nous avons atteint les sommets puisqu'aucun club ne souhaite organiser le qualificatif au tir de précision dans le district Nord. Le déluge de commentaires, provoqué par cette annonce sur la page Facebook du comité, montre que certaines personnes se sont trompées de cible. Ils devraient interroger les clubs qui sont en capacité d'organiser plutôt que de demander au comité de pallier au manque d'investissement de dirigeants de clubs.

Nous tenons à remercier tous les clubs que nous avons dû solliciter pour « boucher les trous ». J'espère que les joueurs seront reconnaissants et ne critiqueront pas le travail des bénévoles de ces clubs.

Calendrier des concours départementaux

Contrairement aux deux années précédentes, nous avons enregistré en 2024 un grand nombre d'annulations de concours.

La mesure, mise en place en 2021, infligeant une amende de 50,00 € lorsqu'un club annule un concours sans raison jugée recevable, semble donc insuffisante. Nous vous communiquerons de nouvelles mesures dès le début de la saison 2025.

En 2021, à cause des contraintes sanitaires liées au Covid, nous avons accepté que les clubs puissent limiter le nombre d'équipes sur leurs concours. Nous constatons que de plus en plus de clubs utilisent cette limitation.

Je tiens à les mettre en garde sur un point qui peut engendrer de sérieux problèmes.

Par exemple :

- Un club a limité son concours à 40 équipes,
- Il a fait les inscriptions à l'avance et il a enregistré 30 équipes,
- Il accepte donc des inscriptions sur place le jour de la compétition pour compléter les 10 places libres,
- Imaginons que 25 équipes se présentent, comment va-t-il faire pour inscrire 10 équipes et dire aux autres que les inscriptions sont closes ?

Quant à annuler un concours car le nombre d'inscrits à l'avance est faible, comprenez que nous ne puissions l'accepter car nous ne saurons jamais combien d'équipes se seraient présentées le jour même.

Championnat de zones des clubs

Avant tout, je tiens à vous rappeler que la Haute Garonne est un département « pionnier » dans l'organisation d'une compétition de clubs. En effet, cette compétition a vu le jour dans le secteur des 4 Vallées sous la houlette du regretté Yvon Laurens, voilà plus de 20 ans.

Outre le côté historique, je vais tenter de vous expliquer pourquoi cette compétition est indispensable dans notre département.

Si nous supprimons nos CZC Open par exemple,

- Nous avons en moyenne 1600 joueurs qui participent à une journée en CZC 1 ou 2 sur le département,
- Nous pouvons penser que nous aurions au moins 160 équipes supplémentaires en CDC,
- Nous devrions créer 10 divisions supplémentaires ou augmenter à 4 le nombre de groupes sur 5 divisions supplémentaires, soit du CDC 1 ou CDC 8,
- Tous les joueurs de clubs à faible effectif ne pourraient plus jouer et défendre les couleurs de leur club,
- Les indemnités versées actuellement aux clubs dans le cadre du projet sportif disparaîtraient car les recettes ne seraient plus à la hauteur,
- L'espoir de monter en régionale serait de 8 ans au minimum, certes les clubs bâtiraient alors un projet sportif à long terme.

A l'origine ces compétitions se déroulaient en concours A/B. Beaucoup de joueurs se plaignaient, à juste titre, que ces compétitions finissaient très tard et les résultats étaient faussés par des équipes qui abandonnaient vu l'heure tardive. Pour pallier à cet inconvénient, nous avons passé, en 2021, ces compétitions en concours 4 parties avec un « bonus » pour les équipes ayant gagné les 4 parties.

En 2023, à la demande de plusieurs clubs, nous avons changé le 1^{er} critère de départage de clubs à égalité de points. Au lieu de prendre le nombre total de parties gagnées par l'ensemble des équipes d'un club, nous calculons le nombre moyen de parties gagnées par équipe d'un même club afin de ne pas favoriser outrageusement les clubs à gros effectif.

Nous sommes conscients que cette compétition, que nous jugeons indispensable, peut et doit être modifiée tant dans son déroulement que dans ses modalités de classement.

Je ne vous propose pas un « Grenelle des CZC » car je ne suis pas encore ministre, mais un « Labège des CZC » afin de réfléchir à tout cela.

J'invite donc tous les dirigeants de clubs intéressés et ayant des idées sur l'avenir des CZC à me contacter afin de mettre en place cette concertation le plus rapidement possible, c'est-à-dire dans le courant du 1^{er} trimestre de l'année.

Le travail de la prochaine commission compétitions est lourd

Je tiens à remercier tous les membres de cette commission pour leur disponibilité et leur investissement, sans oublier la patience dont ils font preuve en me supportant. Nous souhaitons offrir à des dirigeants non élus la possibilité d'intégrer cette commission pour le mandat à venir.

Je vous propose d'intégrer un représentant par district. Tous les intéressés peuvent postuler par un mail au comité.

Dans mes remerciements, je ne puis oublier mes collègues des différents comités de pilotage, avec une mention spéciale pour Patrick et Guy que je vous demande d'applaudir chaleureusement.

Je vous rappelle que vous aurez en tant que président de club le droit de voter aux prochaines élections fédérales. Cette opportunité nouvelle permet ainsi aux clubs de s'exprimer. Comme vous le savez, deux listes sont en lice. Malgré le devoir de réserve dont je dois faire preuve, je me sens obligé d'attirer votre attention sur deux points : l'expérience et l'intégrité. Sans citer de nom, une liste comporte des personnes dont l'expérience de dirigeant est courte, quant à l'intégrité, que dire pour des personnes qui ont des « casseroles au cul-cul ».

Je vous remercie de l'attention que vous m'avez accordée et vous souhaite à tous de magnifiques fêtes de fin d'année.

15 – Allocution de Mme Marie-Madeleine CLAMENS, Présidente du CRO

Mme Clamens annonce sa décision de quitter ses fonctions au sein du CRO.

16 - Remises des récompenses

Nous avons pris la décision de renouer avec les récompenses aux écoles de pétanque les plus méritantes de l'année écoulée. Pour 2024, la commission jeunes a décidé de mettre en avant les écoles de pétanque suivantes :

Pour les deux premières places :

- CASTELGINEST : 300
- COLOMIERS : 300

Pour la troisième place, deux exæquos :

- MIREMONT : 150
- B2F : 150

J'ai le plaisir maintenant d'appeler :

Monsieur Pierre-Noël ARCANGELI pour lui remettre la médaille de bronze de la FFPJP,

Monsieur Jean-Bernard VIGNERES pour lui remettre la médaille d'argent de la FFPJP,

Monsieur Denis STIBACK pour lui remettre la médaille d'or de la FFPJP.



Il est membre du CD31 depuis 2009. Il commence donc aujourd'hui son cinquième mandat. Il postule à la direction de la région Occitanie dans un mois. Bien sûr, certains lui reprochent son franc-parler, sa rudesse. Vous venez d'en être témoin. Mais personne ne met en doute sa compétence, et son engagement permanent pour notre discipline depuis de si longues années. C'est un travailleur acharné, qui passe ses journées à votre service. Je peux en témoigner au quotidien.

Je suis heureux de remettre à Francis RICARD le diplôme et la médaille du mérite de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.



Comme je l'ai évoqué tout à l'heure, certains élus du mandat qui s'est achevé ne feront plus partie de ce comité pour les quatre ans à venir. Il est de tradition dans ce département de remercier les personnes qui se sont investies durant un ou plusieurs mandats au service de notre discipline. Je tiens donc à remettre devant vous un témoignage de notre reconnaissance à tous ceux qui vont nous quitter.

J'appelle donc à me rejoindre : Serge GALIANO, Pierre-Noël ARCANGELI, Jean-Bernard VIGNERES, Lydie LOZANO, Delphine MONDRAGON, Alain CROUZILLAT.



17 - Réponses aux questions écrites, par Francis RICARD

• Questions de M. Bernard Gin, président de Saint Pierre de Lages

« Les CZC sont répartis sur 4 journées, les unes à la suite des autres. Pourquoi ne pas en faire 2 en début d'année et 2 en fin (comme les vétérans) ? »

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, je vous invite à participer à la réunion de concertation sur les CZC.

« Passer les concours à 5,00 € »

Cette question a été posée l'an dernier, la réponse est la même. Il est interdit de demander un engagement supérieur à celui prévu dans le règlement administratif et sportif de la fédération qui est actuellement de

4,00 € par joueur sur un concours départemental.

« Commencer tous les concours à 14 heures »

Pourquoi pas, mais nous devons modifier notre règlement intérieur.

• **Question de M. Jean Michel Perez, président de Gagnac sur Garonne**

« Pouvez-vous organiser sous le même type Coupe de France ou Haute Garonne, une compétition loisirs par secteur »

Etant donné que vous proposez une compétition interne au district, elle serait sous la seule autorité du district. Faites-en la proposition à vos responsables de district.

• **Questions de M. Patrick RUEDA, président de Cugnaux**

« Comment se fait-il, qu'en CZC Open, on ne connaisse pas le nombre de montées et descentes pendant le déroulement de la compétition ? »

Je suis surpris par votre question, avez-vous demandé à vos responsables de district ? En effet, chaque responsable de district a l'autonomie pour fixer ces nombres afin d'harmoniser au mieux les participations dans les 2 divisions de CZC Open. Ces nombres sont communiqués à la commission compétitions en début de saison.

• **Questions du club de Cox**

« De nombreux clubs s'élèvent contre le modèle des CZC qui est injuste car il favorise les clubs à fort nombre de licenciés. Ce modèle qui n'est pas la règle dans les autres départements est mis en place pour de mauvaises raisons liées au nombre de clubs en Haute Garonne. Un désamour croissant de cette compétition est latent. A quand l'alignement sur modèle de compétitions type CDC pour les clubs de la Haute Garonne ? »

Comme vous posez plusieurs questions dans la même, je vais tenter de répondre précisément.

Comme je l'ai expliqué tout à l'heure, nous avons modifié le critère de classement (en cas d'égalité aux points) pour permettre à un club amenant moins d'équipes en CZC de passer devant un club qui en amène beaucoup.

Je vous ai également expliqué que ce modèle est unique et propre à la Haute Garonne. Si un désamour est grandissant, il ne se manifeste pas sur le terrain car nous avons une participation croissante au fil des ans, de 1850 à 2150 joueurs à chaque journée cette année.

Je vous invite à participer à la réunion sur le thème des CZC.

• **Question du club de Villaudric**

« Le club de Villaudric voudrait proposer une piste d'amélioration concernant le CZC, que pensez-vous de faire une phase finale avec les 4 premiers clubs à la fin des 4 journées pour déterminer pas un mais

deux clubs pour la montée, cela rendrait plus attractif les 4 journées car plus de clubs resteraient en compétition pour la montée...»

Une idée de plus à mettre sur la table lors de notre concertation. Quant au nombre de montées en CDC, nous devons faire attention aux conséquences sur la structure des CDC.

• **Questions de M. Bernard Fenasse, président de Brax**

« Pourquoi, dans chaque club, ne pas qualifier des licenciés pour pouvoir officiellement intervenir pour mesurer ? Effet, j'ai constaté que l'appel à l'arbitre avait pour but la mesure dans 98% des cas. »

Vous me posez une colle car ce statut n'est pas prévu dans les textes fédéraux. Personnellement, je préférerais inciter ces personnes à suivre la formation d'arbitre, ce qui permettrait de pallier au déficit que nous connaissons.

« Attente d'une licence dématérialisée. Pourquoi faut-il la photo sur la licence ? »

La mise en place de la licence dématérialisée est en cours d'étude par la fédération. Attentons les nouvelles ...

Vous proposez un contrôle d'identité à partir d'un certain niveau de la compétition, pourquoi pas. Pour cela, tous les joueurs devraient être prévenus car nous constatons que beaucoup arrivent sans pièce d'identité même lorsqu'ils n'ont pas la licence.

« A quand la suppression de l'obligation de ne pas jouer pour le capitaine en Coupe de France ? »

Le règlement de cette compétition est ainsi fait. En réponse de normand que je ne suis pas, je vais faire remonter.

« A quand la possibilité, sur un site officiel, de pouvoir limiter et inscrire les participants à un concours officiel ? »

Si mes informations sont bonnes sur la création de la plateforme fédérale, c'est prévu, dans un premier temps pour les concours nationaux et à terme pour toutes les compétitions officielles.

18 – Clôture du 75^{ème} Congrès Départemental

Ainsi s'achève le 75^{ème} Congrès Départemental de Pétanque et Jeu Provençal de la Haute-Garonne.

Le président,
Raymond LE MANACH



La secrétaire générale,
Angélique SOURNAC

